

# Bulletin mensuel

DE LA

## CHAMBRE DE COMMERCE



### SOMMAIRE

---

Les Etats-Unis et l'Allemagne . . . . .	Nos importations d'oeufs . . . . .
L'offre et la demande . . . . .	La convention douanière franco-canadienne . . . . .
Procès-verbaux . . . . .	L'aide à l'agriculture . . . . .
L'orientation de notre politique économique . . . . .	Le service du tramway . . . . .

# LIGNE

Service  
DE  
Londres et Southampton  
à  
Québec et Montréal

The Cunard S. S. Co., Ltd.

LIVERPOOL, Pier Head.  
LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.  
29 Cockspur St. S. W.  
PARIS, 37 Boul. des Capucins.



Le nouveau navire "Andania".

# CUNARD

Canadien  
DE  
Montréal à  
Londres via Falmouth

Jules Hone, Travel Agencies  
9 Boul. St-Laurent, Montréal

The Robert Reford, Co., Ltd.

Montréal, Toronto, Québec,  
St-Jean, N.B., Portland, Me  
Halifax, N.E.



## JOS. COTÉ

IMPORTATEUR ET NEGOCIANT  
EN GROS

Cigares, cigarettes, tabacs de toutes sortes et  
articles de fumeurs en général

BISCUITS, CONFISERIES, EPICERIE

NOS PRIX SONT INTERESSANTS

Une simple visite vous convaincra de notre immense  
assortiment

Bureaux et magasins: 188, rue St-Paul

Entrepôt: 119, rue St-André

QUEBEC

SUCCURSALES POUR ARTICLES DE FUMEURS  
DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

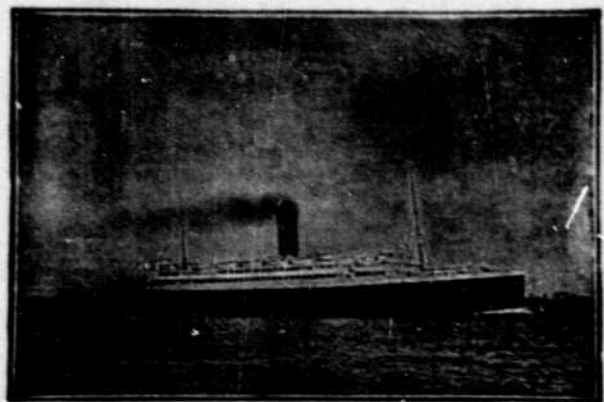
## WHITE STAR-DOMINION LINE

LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL  
MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, Le Havre, Lyon,  
Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigé-  
rateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance  
distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient  
tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins  
de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris;  
H. Genstal et fils, Le Havre; R. Moiroud et Cie, Lyon; A.  
Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et  
Cie, Bâle.

PASSAGERS—Nicholas Martin, 9 rue Scribe, Paris; A. Le-  
Pont-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale Toronto.  
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et  
Notre-Dame, Montréal.

# Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1917-18

## PRÉSIDENT

M. J.-E.-C. DAoust, architecte, de bureaux Gauthier & Daoust, 182 rue St-Jacques

## Les VICE-PRÉSIDENTS

M. JOSEPH QUINTAL, négociant en grains, 25, rue St-François

## SENS VICE-PRÉSIDENT

M. ALFRED LAMBERTY, manufacturier de chaussures, 14, rue Notre-Dame Ouest

## TRESORIER

M. RODOLPHE BÉDARD, L. I. C., comptable expert, bureau 214, Edifice Shaftnessy, 121 rue McGill

## SECRETAIRES

M. LEON LOUBAIN, 14 rue St-Gabriel

## AVOCATS CONSEILS

M. Édouard Fabre-Surveyer, C.R., 189 St-Jacques

M. Léon Garneau, C.R., 24 rue Notre-Dame Ouest

M. Edmond Bruneau, C.R., 21 St-Jacques

## CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. J. & C. Daoust, H. Laporte, Joseph Contant, C. H. Catell, Isaie Préfontaine, O. S. Perrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, A. C. Labelle, Frank Pausé, Ludger Gravel

## CONSEILLES

MM. C. BARR, J.-N., de Cabana frères, 21 Notre-Dame Est

MM. Jeannotte, Alfred, de L.-H. Hébert & Co, 23 rue St-Paul Est

Cé Jot, Wilfrid, M.P.F., agronome, La Tuque, Co, de Laporte

Cuvetta, Eugène, de Courville & Bauril, 114 rue St-Paul Est

D'Amst, Joseph, de Daoust, Lalonde & Co, 49 square Victoria

DeLorme, Wilfrid, marchand de cuir, 114 rue St-Paul Ouest

Desmarais, Eugène, marchand d'orn. d'ég. m., 21, rue Notre-Dame Ouest

Ethier, Joseph, de Laporte, Martin & Co, 124 rue St-Paul Ouest

Frigon, A.-P., de St-Cyr, Gauthier & Frigon, 162 rue St-Fre-Xavier

Gagné, Léon, Jr., de la Rockland Lumber Co, Edifice de "La Patrie"

Grothé, Raoul, O., de L.-O. Grothé & Co, 114 boul. St-Laurent

Joubert, Paul, gér. Lamontagne Limitée, 124, Notre-Dame Ouest

Labreque, J.-O., marchand de chaussures, 141 rue Wolfe

Lévesque, A.-E., marchand de chaussures, 141 boul. St-Laurent

Frédéric Alexandre, marchand de bois, 22 rue de Breton

Racine, C.-E., courtier de jouana, 121 Edifice du Board of Trade

Holland, Emile, de l'imprimerie Moderne, 22 rue Dowd

Lévesque, Alfred, ingénieur civil, 12, rue Notre-Dame Est

Saucier, J.-H. Paul, rep. de commerce, 22 boul. St-Joseph, Ouest

Wayland, W.-A., gér., de la Cie des Frais Funéraires, 141, Ste-Catherine Est

## AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

### I.—Anciens présidents:

MM. H. Laporte, de Laporte, Martin & Co, 124, rue St-Paul Ouest

MM. Frédéric C. Larivière, march.-quincaillier, 211 boul. St-Laurent

Joseph Contant, pharmacien, 221, rue Notre-Dame Est

L.-E. Geoffroy, financier, 124, rue LaSalle-Ouest

H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 447 rue DaVard, Outremont

Damase Masson, ancien négociant, Richelieu, F.-Q.

C.-H. Catell, ancien industriel, 424 ave de l'Hôtel de Ville

Isaie Préfontaine, financier, 415 Transportation Bldg

O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 200 rue St-Antoine

Armand Chaput, de I. Chaput, Filo & Co, 1 rue de Kresolas

le général A.-E. Labelle, St-Lawrence Flour Mills, 1115, rue Notre-Dame Ouest

Adlard Fortier, de la Montreal Dairy Co, 200 ave Papineau

Frank Pausé, marchand de bois, 211 avenue Greene

Ludger Gravel, négociant, 28 place Jacques-Cartier

### Vérificateurs:

MM. Henri Desrosiers et A. O. Chaffour.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

## COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1917-18

Le président et le secrétaire font partie ex-officio de toutes les commissions.

**Affaires municipales.**—M. J. N. CABANA, président; MM. Alfred Lambert, Isaie Préfontaine, Adlard Fortier, J.-O. Labreque, Alfred Roy, A.-A. Labreque, Dr J.-C. Poissant, O.-S. Perrault, S. D. Vallières, G. Normand, Wilfrid Delorme, P.-E. Joubert.

**Législation.**—L'HON. N. FÉROU, président; MM. Alfred Lambert, Ed. Fabre-Surveyer, C.R., Léon Garneau, C.R., Edmond Brossard, C.R.

**Agriculture et colonisation.**—M. ADELARD FORTIER, président; Wilfrid Cédillot, L.-M. Carnellier, Etienne Blanchard, Dr T.-A. Brisson, Charles Langlois, Arthur Vallancourt, Hector L. Déry.

**Industrie minière et forestière.**—M. FRANK PAUZÉ, président; MM. Léon Gagné, Rod. Tourville, J.-A. Laferté, J.-T. Armand, J.-T.-E. Patenaude, J. P. Dupuis.

**Culcs et peaux.**—M. JOS. DAoust, président; MM. Alfred Lambert, A. Corb. G., A.-F. Lavallée, Wilfrid Delorme, Paul Joubert.

**Nouveautés.**—M. J.-F. LOISEL, président; MM. Jos. Filatrault, J.-O. Gareau, J.-N. Dupuis, J.-P. Gervais, L.-C. de Tonnancour, Hon. A. Racine, C.-E. Martin.

**Enseignement technique et commercial.**—M. EDOUARD MONT-PÉTTI, président; MM. F.-C. Larivière, Frank Pausé, Geo. Gonthier, Jos. Fortier, J.-V. Desaulniers.

**Produits chimiques.**—M. J.-G.-A. FILION, président; MM. Joseph Contant, Hector Fortier, J.-A.-D. Godbout, Arthur Décarry, Henri Lanctôt.

**Epiceries et produits alimentaires.**—M. JOS. ETHIER, président; MM. Armand Chaput, J.-M. Wilson, Z. Hébert, Nap. Gendreau, Eugène Couvrette, J.-D. Boileau.

**Quincallerie et métaux.**—M. ALEX. PRUD'HOMME, président; MM. Ludger Gravel, F.-C. Larivière, Alfred Jeannotte, Arthur Léger, John Durand, Alfred Barrette.

**Expansion du commerce.**—M. J. N. CABANA, président; MM. Alfred Lambert, C.-H. Catell, le général Labelle, O.-S. Perrault, Adlard Fortier, Frank Pausé, Raoul O. Grothé.

**Réception.**—M. LE GENERAL LABELLE, président; MM. R. Bédard, Emile Holland, Léon Gagné, Raoul O. Grothé, Arthur Gaboury, Eug. Desmarais, O.-S. Perrault.

**Expositions et musées.**—M. C.-H. CATELLI, président; MM. le général Labelle, le Dr Bournival, J.-A. Beaudry.

**Transports, postes, télégraphes, téléphones, douanes.**—M. C.-H. CATELLI, président; MM. Adlard Fortier, C.-E. Racine, Léon Gagné, W.-I. Gear, Frank Pausé.

**Finances.**—M. JOS. QUINTAL, président, MM. Rodolphe Bédard, Ludger Gravel, Jos. Fortier, Eugène Desmarais, J.-H. Paul Saucier, Frank Pausé.

**Voyageurs de Commerce.**—M. J. H. PAUL SAUCIER, président; MM. Roméo Brousseau, H. Godbout, J. F. Loisel, G. Normand, C. N. Rebitaille, R. Grothé.

**Immeuble.**—M. FRANK PAUZÉ, président; MM. Ludger Gravel, Jos. Quintal, A.-P. Frigon, C.-E. Vidécaire, W.-A. Wayland.

**Le confort  
l'élégance  
la durée**

se trouvent réunis dans la  
chaussure

**"DAISY"**

à trépointe Goodyear pour  
hommes

En vente chez tous les principaux  
marchands du Canada

Manufacturée par

**Dufresne & Galipeau Ltée**



EXIGEZ la marque "ALLIGATOR"

quand vous achetez

DES

**Malles, Sacs de voyage,  
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une  
qualité supérieure. Les marchandises  
"Alligator" donnent un meilleur service,  
une plus longue durée et elles ne coûtent  
pas plus cher que les autres.

*Lamontagne Limitée*

— BLOC BALMORAL —  
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can.

Tél. Est 1118

Domicile: Est 2284

355 RUE PROVIDENCE

**JOS. LAURIER**

Ingénieur sanitaire, expert en  
chauffage, ventilation etc.

Spécialités:

Plomberie

Chauffage

Couverture

Métaux

377-379 Rue ONTARIO Est

Montréal

**FUMEZ LES  
CIGARETTES  
SWEET CAPORAL**  
elles sont d'une pureté  
absolue.



**Un  
Jardin  
de  
Prix**

C'est une grande  
satisfaction de  
cultiver, dans son  
Jardin, des légumes  
et des fleurs  
qui peuvent être  
exhibés dans les  
concours de cul-  
ture maraichère  
et d'horticulture.  
Vous attendrez  
ce but en semant  
les GRAINES de  
HAUTE QUALI-  
TE

**D et F**

Par l'emploi exclusif des graines D et F,  
M. F. S. Watson, de Lachine, P.Q., a,  
l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain

Catalogue gratis sur demande

**DUPUY & FERGUSON**

88, Place JACQUES-CARTIER,

MONTREAL

**CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS**

Important changement d'Horaire

"OCEAN LIMITED"

A partir de samedi, 14 avril, quitte  
Montréal à 7.15 p.m., tous les jours, dû à  
Halifax à 12.20 a.m.

Vers l'ouest—A partir de dimanche,  
le 15 avril, quitte Halifax 7.00 a.m.,  
tous les jours, arrivant à Montréal à  
9.55 a.m.

L'EXPRESS MARITIME quitte Mont-  
réal à 9.25 a.m., tous les jours, excepté  
le samedi pour tous les endroits dans  
les provinces Maritimes et tous les  
jours pour Mont-Joli.

Service de wagon-lits direct et excel-  
lent service de wagon-buffet attachés à  
l'"Ocean Limited" et à l'Express Mari-  
time.

Bureau des  
Billets en  
Ville.

Edifice Transportation, 122,  
rue St-Jacques. Télé. one Main  
8700; gare Bonaventure, Hôtel  
Windsor et 9 Boulevard Saint-  
Lau-ent.

**W. A. BAKER, C.R.**

AVOCAT

Tél. Main 1788 55, rue ST-JACQUES

Dr F. H. LeBlanc, K.C.M.G. Alfred Forest, L.L.M.  
Hélène A. Brossard, C.R. Arthur Lalonde, L.L.B.  
F. G. Coffin, L.L.B.

**LeBlanc, Brossard,  
Forest, Lalonde  
& Coffin**

AVOCATS

55, RUE SAINT-JACQUES  
Edifice du "Crédit Foncier" Montréal  
Tél. Main 5434-5435  
Adresse télégraphique "Blancard"

Tél. Main 3388

**Edouard Fabre-Surveyer**

Avocat-Conseil de la Chambre de commerce,  
de l'étude de  
ATWATER, SURVEYER & BOND,  
Avocats et procureurs  
100, rue ST-JACQUES, MONTREAL

**BERARD & FILS**

... AVOCATS ...

EDIFICE DULUTH ... 80, NOTRE-DAME OUEST  
MONTREAL

L. P. BERARD C.R.,  
Ch. H. BERARD L.L.L. TEL. M. 4881

**Maurice Dugas, L.L.L.**

AVOCAT

30, rue St-Jacques Tél. Main 7691  
Résidence: 2466 Ave du Parc  
Tél. Rockland 2459

Tél. Main 1519

Léandro Bélanger Adrien Bélanger  
**Bélanger et Bélanger**  
NOTAIRES, COMPTABLES  
et COMMISSAIRES  
Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,  
Règlement de successions  
50, rue ST-JACQUES, MONTREAL

**R. FARIBAUT**  
NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault  
50, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL  
Argent à prêter sur hypothèque

**BREVETS  
D'INVENTION**

En tous pays. Demandez le GUIDE DE  
L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.  
MARION & MARION  
364 rue Université, Montréal.  
angle rue Ste-Catherine. Phone: Up 6474

TEL. MAIN 2128

**DE GASPE BEAUBIEN**

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 18 Edifice Assurance Royale  
2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 273

**A. & E. LOIGNON**

INGENIEURS  
CIVILS . . . .

17, côte de la PLACE D'ARMES  
MONTREAL

Tél. St-Louis 3825

**S. A. BAULNE**

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'École Polytechnique

Arpentage, plans, devis, cahiers de charges, etc.,  
pour toutes constructions de ponts, aqueducs,  
égouts, puits, constructions métalliques,  
etc.

1194, rue ST-HUBERT, MONTREAL

**Arthur Surveyer & Cie**

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levés de Plans, Estimations  
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 274 COTE BEAVER HALL  
Téléphone: Uptown 2888  
MONTREAL

**INGENIEUR - ARPELITEUR  
ARCHITECTE**

**ARTHUR VINCENT**

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-  
sions — Bornage — Brevets d'in-  
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

**INVENTIONS**

Exemplaires aux Etats-Unis  
Fournies dans tous les pays  
Informations gratuites

**PIGEON, PIGEON & DAVIS**

18 années d'expérience

M. René A. Pigeon, breveté aux Etats-Unis  
et membre étranger de l'Institut des  
Agents de Brevets de Londres, Angleterre.

EDIFICE POWER, CH. 188-118,  
55 rue CHAIX OUEST

Tél. Main 3013 MONTREAL

Tél. Main 4705

Tél. St-Louis 281

**ROY & TOUPIN**  
INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs,  
système d'épuration, système d'éclairage, pontons,  
installations hydro-électriques, ponts, mous-  
rages, rapports financiers.

11, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Tél. Main 6078

**J. B. D. Légaré**

Courtier et promoteur

11, rue ST-JACQUES, MONTREAL

**GARAND, TERROUX & CIE**

Banquiers et courtiers

48, rue Notre-Dame ouest MONTREAL  
Près de la Place d'Armes

Tél. Ent 1853

**La Cie J. & C. Brunet**

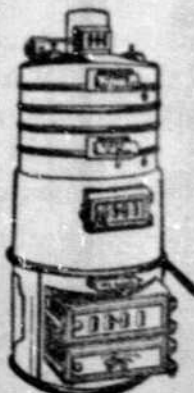
LIMITÉE

Plomberie  
Couverture  
Electricité  
Chauffage

223 boul.

St-Laurent

MONTREAL



# LABRECQUE & PELLERIN

Tél. Est 1049      Tél. Est 1074

## MANUFACTURIERS

DE

Confitures,

Gelées, Sirop,

Ketchup,

Lessive concentrée,

Caustique, etc.

## 111 rue St-Timothée

MONTREAL

## AMEUBLEMENTS et ARTICLES de BUREAU

### Langevin & L'Archevêque

31 RUE NOTRE-DAME OUEST

IMPRESSIONS — PAPETERIE — RELIURE  
LIVRES — LIBRAIRIE

BIBLIOTHEQUES A SECTIONS



PUPITRES,  
CHAISES,  
CASIERS.

*M. Langevin et  
L'Archevêque  
sont membres de la  
Chambre de com-  
merce.*

Tél. MAIN 1948



BY APPOINTMENT TO  
HIS KING GEORGE V

## WHITE HORSE Scotch

Aucun autre  
Whiskey  
n'est aussi  
bon que ce-  
lui-ci.



(Fondée en 1885)

ARTICLES RELIGIEUX, artistiques et pratiques. ENCADREMENT.  
LIVRES RELIGIEUX. Musique et chant grégorien. RELIURE.  
ARTICLES DE CLASSE. Dessin. Globes. Cartes murales. MUSEES.  
LIVRES DE CLASSE: français, anglais, latins, grecs. SAYNETTES ET DRAMES.  
ARTICLES DE FANTAISIE. Maroquinerie. Décorations. Statuettes. Cartes postales. Albums. Jeux. Jouets.  
LIVRES CANADIENS ET FRANCAIS: Littérature. Histoire. Romans. Economie sociale. Théâtre. Sciences. Arts. Métiers. Manuels. Guides.  
ARTICLES DE BUREAU. Meubles. Livres perpétuels. IMPRESSION.  
TAPISSERIES. Papiers peints, reliefs et vitraux. Rideaux à ressorts. Moulures.

LIBRAIRIE **GRANGER Frères, LIMITEE**  
Place d'Armes et rue Notre-Dame O, Montreal

# BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Directeur: LÉON LOBBAIN

Abonnement — Un an: ..... \$1.00  
Le numéro: ..... .10

MONTREAL, AVRIL 1917

Le service gratuit de Bulletin est  
fait à tous les membres de la Chambre.

## Les Etats-Unis et l'Allemagne

### Conséquences économiques de la guerre

Les faits géographiques étant plus forts dans le domaine économique, que les raisons politiques et que les sentiments, c'est avec les Etats-Unis qu'en temps normal nous ferons le volume le plus considérable d'échanges. C'est pourquoi les conséquences économiques de la guerre entre l'Union américaine et l'Allemagne auront sur le commerce canadien une répercussion importante, et dont il convient d'essayer de prévoir dès maintenant la nature et l'étendue.

Comme première mesure de guerre le gouvernement des Etats-Unis a pris possession de vingt-sept bateaux allemands, qui se trouvaient dans les ports de la République, jouant 800,555 tonneaux bruts et évalués en 1914 à \$28,990,500. En voici la liste :

	Tonnage.	Valeur.
President Grant.....	18,072	\$1,244,480
President Lincoln.....	18,168	1,246,840
Waterland.....	51,283	8,000,000
Nassoria.....	3,962	99,000
Armenia.....	5,464	135,440
Bohemia.....	8,416	209,520
Pisa.....	1,967	125,920
Pennsylvania.....	13,333	641,080
Hamburg.....	44,472	117,480
Magdeburg.....	4,479	.....
Adamsturn.....	5,000	126,360
Matador.....	1,468	.....
Geo. Washington.....	25,570	5,500,000
Kaiser Wilhelm II.....	19,361	4,000,000
Friedrich der Grosse.....	10,711	900,000
Prinzess Irene.....	10,893	1,250,000
Grosser Kurfurst.....	13,102	1,500,000
Barbarosas.....	10,984	1,250,000
Hamburg.....	10,531	556,880
Koenig Wilhelm II.....	9,410	230,560
Allemania.....	4,630	99,000
Prinz Eitel Friedrich.....	4,650	316,840
Prinz Joachim.....	4,760	319,240
Portonia.....	2,778	69,760

Maia.....	2,555	65,400
Clara Mexig.....	1,685	40,200

Il y a aussi, à l'heure actuelle, dans les ports américains, quatorze vaisseaux austro-hongrois d'un tonnage total de 70,000 tonneaux.

Ces bateaux, dont plusieurs ont été sabotés par des agents ennemis, ne seront vraisemblablement jamais rendus à leurs propriétaires primitifs. Et ce sera autant de déficit dans le tonnage qui affaiblira la faculté d'exportation de l'Austro-Allemagne aux Etats-Unis, au moment de la reprise des affaires.

Malgré les puissantes ramifications du service allemand d'espionnage économique et d'organisation commerciale dans l'Union, il est certain que des faits de guerre inévitables indisposeront vis-à-vis de l'ennemi d'aujourd'hui, pendant quelques années du moins, une partie des commerçants et industriels des Etats-Unis.

Il serait dangereux pour nous de croire que ce ressentiment suffira à nous ouvrir tout grand le marché; mais il est logique de penser qu'il favorisera nos efforts pour le conquérir.

Or, quels sont les principaux articles allemands que les Etats-Unis importaient avant la guerre?

Les Allemands, qui avaient presque le monopole de la vente des instruments de musique et des appareils scientifiques dans la grande République américaine, s'étaient fait une spécialité des objets suivants: jouets de toutes sortes, teinture pour étoffes, couleurs, produits pharmaceutiques et photographiques, poteries, verres et cristaux, tissus, lingeries, vêtements et articles confectionnés pour hommes, vêtements à bon marché pour femmes, papier et ses applications, peaux préparées, ouvrages en peaux ou cuir, pelleteries, préparées ou confectionnées, orfèvrerie, bijouterie commune et de fantaisie, horlogerie et fournitures d'horlogerie, broserie, bimbelerie, porcelaine commune.

Si nous voulons, tout en maintenant, en augmentant notre commerce d'avant la guerre, nous emparer d'une partie du commerce allemand aux Etats-Unis, voilà donc dans quel sens nous devons diriger nos activités.

LISTE DES BATEAUX ENLEVÉS EN 1917



Commission d'agriculture.

**L'aide à l'agriculture**

La Commission d'agriculture a l'honneur de faire au Conseil de la Chambre de commerce le rapport suivant :

CONSIDERANT que la production agricole de la province de Québec a vu une diminution aux articles suivants : blé, avoine, orge, seigle, pois, fèves, sarrasin, blé d'Inde fourrager, grains mélangés, lin, pommes de terre, navets, betteraves, etc. ;

CONSIDERANT que la diminution de la production agricole est due surtout à la rareté de la main-d'oeuvre ;

CONSIDERANT que la désertion des campagnes a pour cause principale la modicité du salaire ou du bénéfice des fils de cultivateurs ;

CONSIDERANT que la diminution de la production est aussi attribuable à l'absence trop générale de l'outillage et des méthodes les plus modernes ;

CONSIDERANT que l'exploitation intensive de la terre est empêchée par l'insuffisance de connaissances techniques de la part des cultivateurs, et surtout par un fait économique évident, savoir : le cultivateur ne peut emprunter des banques à 6 pour 100 pour améliorer et développer une exploitation qui ne lui rapporte que 3 ;

La Commission d'agriculture suggère au conseil de la Chambre de commerce de prier le Gouvernement de la province de Québec d'aider pratiquement l'agriculture par les trois moyens suivants :

a) Etablissement d'un système de crédit agricole, qui permette au cultivateur de suppléer à l'insuffisance de la main-d'oeuvre et d'augmenter la production au moyen de l'outillage le plus moderne.

b) Etablissement, à Montréal, d'un bureau de propagande agricole, qui renseignerait les cultivateurs, recruterait pour eux de la main-d'oeuvre, ferait la diffusion des connaissances agricoles : besoins, possibilités et bénéfices de l'agriculture ; distribuerait des échantillons, exhibits et imprimés.

c) Organisation, dans chaque comté, d'une petite ferme modèle cultivée par les jeunes gens de la région, qui iraient y puiser des connaissances pratiques.

Le président de la Commission :

ADELARD FORTIER.

Montréal, 28 mars, 1917.

Commission des transports.

**Convention douanière franco-canadienne**

*Traité intermédiaire*

Considérant que l'article VIII de la convention de commerce entre le Canada et la France exige que "pour bénéficier des avantages tarifaires stipulés aux articles ci-dessus, les produits originaires de France, d'Algérie, des

colonies et possessions françaises et des pays de protectorat de l'Indo-Chine devront être transportés sans transbordement d'un port de ces territoires ou d'un port d'un territoire jouissant du tarif préférentiel ou du tarif intermédiaire dans un port maritime ou fluvial du Canada" ;

Considérant que le memorandum du Département des Douanes (10 juin 1910), étendant le bénéfice du tarif intermédiaire en partie à la Belgique, aux Pays-Bas et à l'Italie, exige que, pour jouir de ce bénéfice, "ces articles soient importés sans transbordement, d'un port de Belgique ou d'un pays britannique dans un port maritime ou fluvial du Canada" ;

Considérant que les relations maritimes directes entre l'Europe et le Canada sont moins suivies pendant la guerre qu'en temps de paix ;

La Commission des transports recommande à la Chambre de commerce de prier respectueusement le gouvernement du Canada de suspendre temporairement, pour les articles d'origine française, belge, hollandaise et italienne bénéficiant du tarif intermédiaire, l'obligation de l'expédition en droiture.

Le président de la commission :

C.-H. CAPELLI.

Montréal, 4 avril, 1917.

**Nos importations d'œufs**

*Elles ont dépassé 3 millions de dollars en moins d'un trimestre.*

M. Adéard Fortier a déposé devant la Chambre de commerce (4 avril) l'intéressant mémoire suivant :

Nous avons importé des Etats-Unis au Canada du 15 décembre 1916 au 1er mars 1917, 233,000 caisses d'œufs, chaque caisse contenant trente (30) douzaines ou 6,990,000 douzaines d'œufs. Les œufs ont coûté :—

6,990,000 douzaines à 37 cents la douzaine.	\$2,586,100.00
Frais de douane, 3 centins par douzaine.	209,700.00
Taxes de guerre à 7½ %	193,972.50
Payé aux compagnies pour transport des œufs.	130,480.00
<b>Total.</b>	<b>\$3,120,252.50</b>

Nous n'avons aucun chiffre officiel pour mars 1917, cependant les importateurs d'œufs nous avisent que durant mars le Canada a importé des Etats-Unis au moins 5,000 caisses d'œufs par jour.

Donc, nous avons importé au Canada durant mars 1917, 4,500,000 douzaine d'œufs et le coût de ces œufs est comme suit :—

4,500,00 douzaines à 30 cents la douzaine.	\$1,350,000.00
Frais de douane, 3 cents par douzaine.	135,000.00
Payé aux compagnies pour transport.	84,000.00
Taxes de guerre à 7½ %	101,250.00
<b>Total.</b>	<b>\$1,670,250.00</b>

Donc le Canada aurait importé des oeufs du 15 décembre 1916 au 1er avril 1917, et le coût de cette importation d'oeufs durant trois mois et demi serait de \$4,790,792.50.

Sur cette quantité, la ville de Montréal aurait importé tout près de 150,000 caisses d'oeufs. Alors il est facile de calculer ce que les consommateurs de Montréal ont payé aux Etats-Unis pour leurs oeufs depuis le 15 décembre 1916, jusqu'au 1er avril 1917.

### **L'orientation de notre politique économique**

*Intéressante conférence de M. Edouard Montpetit, au Club de Réforme.*

M. Edouard Montpetit, le distingué professeur d'Economie politique, a fait au Club de Réforme, le samedi 24 mars, une importante causerie sur *l'Orientation de notre politique commerciale*, dont les membres de la Chambre de commerce voudront lire et conserver le résumé que nous publions ci-dessous :

Avant 1846, le Canada était soumis au "pacte colonial"; il n'avait guère de vie indépendante, sauf qu'on lui avait laissé la disposition des droits perçus sur le territoire. L'adoption du libre-échange en Angleterre lui rendit la liberté, mais suscita par contre-coup une crise sérieuse. Des suppliques furent adressées à Londres demandant le retour à la politique ancienne qui avait le mérite, quoiqu'elle privât le Canada de son indépendance, de lui assurer une préférence sur le marché anglais où il écoulait une grande part de ses produits forestiers.

Quatre mouvements, que M. Paul Riou a définis dans un article de la Fevue trimestrielle canadienne, se produisirent en réaction : le libre-échange eut ses adeptes et fut formé par John Young ; la politique protectionniste fut prêchée par Isaac Buchanan ; l'annexion réunit le groupe assez sérieux des Canadiens-anglais qui comme John Rose et J. J. C. Abbott, demandaient la "rupture paisible et amicale du lien colonial" et très peu de Canadiens-français ; enfin, la réciprocité conquit l'appui du pouvoir et, particulièrement, de lord Elgin.

Il restera, pendant tout le 19ème siècle, beaucoup de ces idées qui se retrouveront dans les programmes des partis politiques ; mais la réciprocité prit aussitôt forme lorsque, en 1854, un traité fut signé avec les Etats-Unis qui fut dénoncé après la guerre de Sécession (1865-66) au moment où les Américains faisaient retour aux idées protectionnistes et cherchaient à réparer leurs finances par l'établissement de droits de douane. D'ailleurs, les Etats-Unis montraient de l'humeur vis-à-vis notre pays, coupable de sympathie envers le Sud ; et croyaient, par surcroît, en dénonçant le traité, nous livrer à nos propres forces et nous amener à composition en nous imposant l'annexion.

C'est, au contraire, l'indépendance économique du Canada qui fut le résultat inattendu de cette tactique. Dès 1867, la Confédération était chose faite et les barrières

douanières, dressées entre les quatre provinces fédérées, tombaient. Le pouvoir fédéral eut le contrôle du commerce extérieur, et le tarif unique fut très modérément protecteur. Isaac Buchanan et l'Association des industriels (Association for the Promotion of Canadian Industries) ayant exercé une influence sur l'élaboration du régime douanier de 1859.

Cette protection fut un peu amoindrie en 1866, et elle fut accentuée en 1874, année où les droits établis furent portés de 15 à 17 %. En 1878, les conservateurs reviennent au pouvoir et Sir John A. Macdonald, qui fut toujours favorable à la réciprocité mais qui voulut en même temps développer nos industries, put faire adopter le principe de sa politique nationale en présentant aux Chambres le fameux tarif de 1879, le premier qui fut vraiment protecteur. Cette politique fut maintenue jusqu'en 1896, et elle fut complétée par la création de primes (1883) accordée à la fabrication de la fonte, puis du bronze et des billettes d'acier (A. Viallate, *La Politique commerciale du Canada*, Revue économique internationale, décembre 1907). Chacun des tarifs successifs entrouvrait la porte aux Etats-Unis dont on espérait toujours un changement d'humeur, mais vainement puisque la République s'enfonçait dans une politique protectionniste qui devait aboutir, plus tard, à un véritable prohibitionnisme.

Il conviendrait, pour donner une idée exacte et juste de l'effort économique réalisé à cette époque, d'énumérer les travaux publics déjà accomplis ou en voie d'exécution. Il fallait unir par des voies de communication ce territoire immense qui se constituait à mesure que les provinces s'adjoignirent à la Confédération : la Colombie en 1871, le Manitoba en 1870, l'île du Prince Edouard en 1873. Effectivement le système des canaux fut poussé et le réseau des chemins de fer fut agrandi : en 1876, l'Intercolonial était achevé, en 1885, le Pacifique Canadien unissait l'Est à l'Ouest (Arthur Surveyer : *Le développement économique du Canada*, Revue trimestrielle canadienne, mars 1917.) Le nom d'un ministre canadien-français, sir Georges Etienne Cartier, reste attaché à cette oeuvre de construction, comme celui de Louis Hippolyte Lafontaine symbolise le triomphe des véritables principes constitutionnels anglais appliqués aux colons.

La politique commerciale, après 1896, se dirige, par étapes, vers la conquête des marchés extérieurs. Aux Etats-Unis, nulle chance de rapprochement : le tarif Dingley y dresse sa muraille. Les libéraux se tournent vers l'Angleterre à qui ils accordent une préférence, en 1897, et dont ils obtiennent la dénonciation des traités anglo-allemand et anglo-belge qui assuraient, l'un à la Belgique et l'autre au Zollverein, le traitement de la nation la plus favorisée—on ne savait d'ailleurs pas du tout pourquoi, dans les chancelleries. Accentuée peu après, la préférence dont jouissait l'Angleterre fut portée à 33 1-3 p.c. en 1900.

Le Canada n'obtenait rien en retour, sauf que le droit sur le blé, créé en Angleterre en 1902, fut enlevé : ce n'était là qu'une demi-victoire, car ce droit sur le blé eut pu être maintenu pour les pays étrangers ; mais c'eût été faire brèche au libre-échange auquel l'Angleterre est restée fidèle. En 1902, à la conférence intercoloniale, comme en

1907, on discute les idées ainsi mises en pratique par le Canada. Or, cette politique de préférence a été conçue et exécutée par un Canadien-français, Sir Wilfrid Laurier. Nous ne mentionnons pas le fait uniquement par chauvinisme ; mais pour démontrer, en ajoutant ce nom-là aux autres, quel rôle important nos compatriotes ont joué dans la politique coloniale anglaise, aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Il y aurait un livre à écrire là-dessus. Pour des "illiterates" et des "patoisants", comme le dit le New-York "Times", cela n'est déjà pas si mal !

En 1907, un nouveau tarif était élaboré. La préférence accordée à l'Angleterre était maintenue, mais on établissait un droit spécial sur chaque article au lieu du dégrèvement général de 33 1-3 octroyé sur tous les produits d'origine anglaise depuis 1900. Un tarif "intermédiaire", moins élevé que le tarif général, devait servir "d'invite à des négociations", suivant l'expression de M. Siegfried, et être concédé aux pays qui consentiraient à se lier avec nous par des conventions douanières. Le tarif général devait être réservé aux autres nations. Enfin, une surtaxe de 33 1-3 p.c., frappait les produits provenant des pays envers lesquels nous jugions nécessaire d'user de représailles : dans l'espèce, l'Allemagne qui, depuis 1897, nous faisait grise mine, et nous retirait son tarif conventionnel.

Un traité fut d'abord signé, en toute indépendance, avec la France ; c'est la convention 1907-1909. Ce traité, qui remplaçait celui de 1893, a servi de base à nos négociations ultérieures. En 1910, nous avons conclu des traités avec la Belgique, la Hollande, l'Italie ; puis, nous avons accordé quelques articles de notre tarif intermédiaire aux Etats-Unis. La même année, la surtaxe imposée à l'Allemagne disparaissait. En 1911, la réciprocité était soumise au peuple. En 1912, le Canada se rapprochait des Antilles et concluait un arrangement. Enfin, dix-huit pays bénéficiaient, par la clause de la nation la plus favorisée, des avantages concédés à la France.

Pendant cette période, notre outillage économique fut également complété. Le phénomène le plus important peut-être est, avec l'augmentation de notre commerce extérieur, l'industrialisation du Canada de l'Est et de l'Ouest. Les statistiques officielles retracent nettement cette évolution. La valeur des produits fabriqués, qui atteignait 359 millions de dollars, en 1891, et 718 millions, en 1906, passe à 1 milliard 165 millions, en 1911, et atteint certainement aujourd'hui beaucoup plus qu'un milliard et demi. Retenons cette progression. La guerre y a certainement contribué. Au point de vue de la politique commerciale cependant, les hostilités n'ont guère fait que suspendre nos relations avec les belligérants suivant la lettre d'arrêtés en conseil spéciaux et modifier certains articles de notre tarif en vue d'augmenter le rendement des impôts douaniers, notre principale ressource.

Reste l'avenir, qu'il est impossible de prévoir mais qu'il faut au moins préparer ardemment, méthodiquement.

Partout, la politique devient économique ; il serait facile de le démontrer, en partant de citations empruntées à des écrivains qui ne sont pourtant pas de la partie et qui se trouvent être trois grands critiques littéraires : Brune-

tières, Faguet et Lemaître. "On ne fait plus de politique, disait l'un d'eux, mais on fait de l'économie politique." Rien de plus vrai, même à l'heure actuelle, où la guerre est pour beaucoup une guerre de munitions, une guerre de finances, une guerre où germe déjà, prend corps, s'affirme de plus en plus en plus l'idée de préparation, de préparation en vue de la paix qui viendra et où les forces vives devront s'unir pour réparer les pertes et reprendre la production économique.

Il n'y a pas de doute que déjà l'Allemagne se prépare, qu'elle construit des navires, qu'elle utilise la guerre sous-marine à détruire des concurrences de demain, qu'elle accumule les marchandises et que les commis-voyageurs et les agents restés sur place partiront, sitôt le premier rayon de paix, pour renouer le commerce d'avant-guerre. Tous les auteurs français le disent, qui prêchent la préparation économique. Hier, un Américain retour d'Allemagne, M. Lyell Fox, confirmait cette opinion dans un article très élaboré paru dans un magazine, "Système", sous ce titre : "How german business is preparing".

Il ne suffit pas d'affirmer que les produits allemands seront refusés partout : l'intérêt est le grand ressort économique, le mobile des actions. Il faut compter avec lui. D'ailleurs, intérêt bien ordonné commence par soi-même : mieux vaut agir positivement, se préparer à la lutte commerciale, accumuler les moyens de réussite, concerter les initiatives et les énergies, afin d'assurer notre succès par nous-mêmes.

Sans doute, on ne saurait nier qu'une telle entreprise repose beaucoup sur l'initiative individuelle. Le Canadien ne fonde pas toutes ses espérances sur l'Etat. Il compte sur sa propre énergie, sur sa propre activité. C'est heureux. L'Etat doit respecter ces dispositions et ne pas entraver l'action des individus, mais la multiplier au contraire, la susciter, par des mesures appropriées. Ainsi, l'initiative sera éclairée par l'instruction distributrice d'idées générales. Des idées générales, voilà ce qu'il nous faut ! Elles sont nécessaires, comme des lumières la nuit. Elles nous feront comprendre l'importance des grandes questions actuelles, ou des projets qui solliciteront notre attention. Le reste est affaire de volonté et de persévérance dans l'effort.

Cependant, l'initiative individuelle ne peut pas tout entreprendre ni tout conduire. L'Etat doit intervenir. En quoi ? Quelle pourrait être la politique commerciale de demain ? Il est une discussion bien inutile et bien oiseuse, pour le moment tout au moins : celle qui porte sur le libre-échange et la protection. Il paraît admis, même par les grands libre-échangistes de l'école anglaise (Stuart Mill, par exemple) qu'un pays neuf doit être protectionniste modérément. Les libre-échangistes français font l'éloge de Colbert qui ne fit rien autre chose que de doter la France de certaines industries en instituant un système protecteur. Les industriels anglais, qui bénéficient du libre-échange en Angleterre, demandent à être protégés dans l'Inde. Le Canada ne peut pas être libre-échangiste absolument ni prohibitionniste et réfractaire à toute concession. Nous avons un moyen de tout pallier, qui est excellent et qui nous permettra de servir nos intérêts : le traité de commerce.

Nous continuerons donc à signer des traités, que nous devrions réviser dès maintenant, et nous accorderons notre tarif intermédiaire aux nations qui nous traiteront avantageusement. Nous donnerons à ces nations le bénéfice du tarif intermédiaire, mais non pas les chiffres mêmes qui le composeront. Nous garderons la liberté de modifier ces chiffres comme fait la France. Notre politique s'orientera ainsi vers l'extérieur, comme depuis 1907. Nous ne gagnerions pas beaucoup à nous borner aux limites de l'empire et à ne concéder nos faveurs qu'à l'Angleterre et à ses colonies. Nos deux grands clients, nos clients presque exclusifs, sont la Grande-Bretagne et les États-Unis qui représentent plus des huit dixièmes de notre commerce extérieur. C'est là une situation qui, un jour ou l'autre, peut devenir gênante ; ouvrons toute grande la porte sur le monde. Produire et exporter sera sans doute le mot d'ordre de demain ; préparons une large route où passeront nos exportations, tout en conservant à l'Angleterre les préférences dont elle bénéficie déjà.

Mais là ne se borne pas l'action de l'État. La politique commerciale ne s'arrête pas uniquement à la signature de traités : elle doit développer le commerce intérieur.

Il est probable qu'une réforme administrative devra suivre la guerre. Une des créations qui s'imposent paraît être celle d'une commission du tarif. Rien n'est plus délicat que la détermination d'un droit de douane, qui heurte toujours des intérêts et dont on ne connaît pas toujours l'incidence. De plus, le régime douanier, tout en offrant une certaine stabilité, doit être un instrument flexible. Nous avons une commission des chemins de fer : pourquoi pas une commission du tarif, qui connaîtrait des contestations et verrait au remboursement des droits en certains cas ? Elle instituerait un tarif plus spécialisé que celui que nous avons, un tarif où les articles multipliés promettraient d'assurer davantage soit une protection soit une source de revenus.

Un Office national du commerce réunirait également une précieuse documentation, qu'il publierait dans le "Weekly Report" et dans le septième volume du Rapport annuel du Ministre du commerce. Nous sommes toujours étonnés de constater jusqu'à quel point les fonctionnaires étrangers, chargés de négocier les traités, connaissent notre pays. C'est tout simplement qu'ils l'ont étudié. Étudions les marchés du monde si nous voulons les pénétrer et les conquérir. Nos agents commerciaux et nos compatriotes résidant à l'étranger pourront renseigner notre Office dont les dossiers seront mis à la disposition du public.

Les Chambres de commerce, qui sont des centres d'action dont on néglige trop facilement les conseils, pourraient procurer à cet Office central des précisions précieuses et lui exposer de nombreuses suggestions. Ainsi s'organiserait la collaboration, la coopération des forces, dirigées toutes vers l'expansion commerciale. Peut-être même pourrait-on grouper les exportateurs et leur donner des facilités pour leur permettre d'atteindre plus sûrement les marchés extérieurs.

Sur ces marchés extérieurs, des délégués commerciaux nous représentent. Ils sont actuellement plus nom-

breux qu'autrefois ; mais il en faut plus encore. Pourquoi n'y en a-t-il pas en France, sous la direction de notre distingué commissaire M. Philippe Roy, en Italie, en Espagne ; pourquoi ne les multiplions-nous pas en dehors de l'Empire, où on les confine trop volontiers ? Et ces attachés doivent être des Canadiens. Un de nos hommes d'affaires eut un jour la curiosité de s'adresser à un de nos représentants officiels pour s'enquérir de la maison où il pourrait se procurer du bois canadien. Qu'à cela tienne, lui fut-il répondu, adressez-vous à Londres. Ces agents commerciaux devraient être autorisés à viser les formules d'expédition rédigées par les maisons d'exportation. Ces maisons n'y comprennent souvent rien ; et elles seraient enchantées, contre un faible droit, de confier l'examen des formules à un agent consulaire qui, en même temps les visiterait afin que nos douaniers soient éclairés sur le sérieux des factures. Cela permettrait d'assurer l'application de notre clause dit "anti-dumping" ; et cela pourrait également apporter aux importateurs une précieuse collaboration en ceci que leurs factures seraient libellées le jour de l'achat et non le jour de l'expédition, ce qui peut constituer une différence appréciable au point de vue du calcul du prix de revient.

Ces agents commerciaux auraient enfin la surveillance des salles d'expositions canadiennes que nous installerions dans la plupart des grandes villes, comme nous créerions, ici même, des musées commerciaux de produits étrangers. Trop souvent, nos expositions permanentes à l'étranger se résument à quelques locaux poussiéreux où dorment de pauvres échantillons de blé, ou à quelques gerbes fatiguées qui n'ont plus rien de leur orgueil premier. Cela coûtera cher ? Quand donc admettrons-nous que ces dépenses sont nécessaires et qu'on y doit consacrer des millions, s'il le faut ! On ne fait rien avec presque rien ; mieux vaut s'abstenir que de faire valoir un pays neuf avec parcimonie. Ce n'est pas demain, ni après-demain, qu'il faut considérer, c'est l'avenir. Il nous rapportera largement les intérêts des sommes que nous aurons placées dans des installations économiques ou dans des maisons d'instruction. Verser des capitaux à l'instruction, c'est placer à l'infini et sur la meilleure des hypothèques : la compétence scientifique.

Enfin, la politique commerciale ne doit pas se désintéresser des transports terrestres et maritimes. Il nous faut absolument des lignes directes entre certains pays et le nôtre ; et il serait peut-être possible que nous bâtissions enfin notre marine marchande, battant pavillon canadien dans les ports étrangers.

Et tout cela se ramène en définitive à ce seul mot : organisation. C'est la leçon qui se dégage de la guerre et que recueillait hier M. Edouard Herriot, maire de Lyon. Organiser les forces, diriger les initiatives, grouper les intérêts, ne rien laisser au hasard ; voilà le clé du succès. Que nous faudrait-il pour exploiter notre pays, demandons-nous un jour à un fonctionnaire français ?

—Il vous faudrait une méthode : vous y viendrez, vous comprendrez la nécessité de l'organisation, et vous cesserez de tailler en plein drap comme vous faites, en enfants prodiges et insoucians que vous êtes.

Nous avons souligné ce phénomène : l'industrialisation du Canada. Sans doute, l'agriculture est à la base de toute production et toutes les mesures prises par l'Etat doivent développer l'effort du paysan. Cependant, nous comptons sur l'industrie avec raison, et nous y voyons un élément sérieux de notre commerce extérieur. Or, pour développer les industries canadiennes qui existent déjà et pour en faire naître d'autres, il faut d'abord connaître les ressources. Faisons un inventaire sérieux, c'est le premier devoir; puis, nous installerons des laboratoires de recherches et nous répandrons partout le goût des études ayant pour but immédiat des réalisations pratiques. L'après-guerre nous ménage des difficultés. Quoi que dise M. Curry, président de la Canadian Car and Foundry Company, nous aurons à libérer beaucoup des ouvriers actuellement embauchés par les producteurs de munitions; et nous devons faire place aux milliers de soldats revenus du front. Le Canada industriel reprendra vie sans doute, et, n'ayant pas été atteint dans son territoire, il pourra consacrer ses forces à la reconstruction et participer à l'oeuvre de paix. Oui, sans doute; mais à la condition qu'il se prépare.

Qu'est-ce à dire, sinon que nous devons nous tourner vers l'étude des questions économiques? Un Américain écrivait récemment: "We are economic illiterates": nous sommes des illettrés au point de vue économique. Pour produire davantage il faut d'abord comprendre que la production est nécessaire et savoir où nos forces peuvent être dirigées avec le plus de chances de succès. L'enseignement professionnel nous le dira: formons, quoi qu'il nous en coûte encore une fois, formons des compétences, et confions-leur sans crainte les destinées de notre jeune pays.

### Séances du conseil

La Chambre de commerce a tenu son assemblée générale trimestrielle le mercredi 7 mars 1917.

Présents:—MM. J.-E.-C. Daoust, président; Jcs. Quintal, 1er V.-P.; Alfred Lambert, 2ème V.-P.; Rod. Bédard, trésorier; C.-H. Catelli, Ludger Gravel, Adélard Fortier, Emile Rolland, J.-N. Cabana, C.-E. Racine, Wilfrid Cédilot, Léon Gagné, Wilfrid DeLorme, Alfred Roy, J.-P. Gervais, S. Onimet, Dr Brisson, L.-N. Veilleux, J.-H. Paul Saucier, Joseph Ethier, Dr Dubeau, J.-V. Desaulniers, Nap.—Deschamps, Jos Fortier, Paul Joubert, Jos Filiatrault, A. Jeannotte, Ant. Lamontagne, L.-M. Cornellier, Lambert de Roode, Léon Corrain, secrétaire.

La Chambre adopte le procès-verbal de la séance générale annuelle (14 février 1917).

FELICITATIONS.—M. H.-A.-A. Brautt, ancien président, félicite, dans une lettre, la Chambre de commerce de l'oeuvre qu'elle accomplit, et regrette de ne pouvoir suivre ses séances.

MM. A. Gaboury et Hector Fortier remercient le Conseil de les avoir nommés membres d'une commission et promettent l'appui de leur dévouement.

LA CONSTRUCTION MARITIME.—Le secrétaire de la Faculté d'économie politique de l'Université Queen demande à la Chambre le texte de la causerie de M. J.-H. Paul Saucier sur la construction maritime au Canada.

MUSEE COMMERCIAL.—M. Laureys, principal de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, communique une notice sur le Musée commercial et invite les négociants à y exposer leurs articles.

LA QUESTION DU TRAMWAY.—La Chambre transmet à la commission des affaires municipales une lettre de l'Hôtel de Ville (2 mars), priant la Chambre de commerce de faire connaître ses vues sur le problème du tramway à la commission chargée par le Conseil municipal de l'étude de cette question.

LA MARGARINE.—Le greffier adjoint de la Ville demande, dans une lettre datée du 6 mars, si la Chambre de commerce adjoindra quelques-uns de ses membres à la délégation qui ira demander au ministère fédéral de suspendre, pendant la guerre, les pénalités frappant l'importation et la fabrication de la margarine au Canada.

M. Adélard Fortier déclare que la Chambre ne devrait rien faire dans cette voie avant qu'une assemblée générale ait étudié la question. La Chambre a l'habitude, ajoute M. Fortier, d'en référer à des commissions, puis d'étudier leurs rapports. Cependant, le conseil, à sa séance spéciale du 2 janvier, a donné au Board of Trade d'Ottawa une opinion favorable à l'introduction de la margarine au Canada, sans consulter la commission d'agriculture, que vous n'avez pas consultée davantage, le 28 février, quand le Conseil a référé la question de la margarine au Comité d'initiative, qui s'est réuni le 2 mars et a fait rapport, le 3, au Conseil siégeant en séance spéciale.

Tout cela est parfaitement dans l'ordre, remarque M. Alfred Lambert: Le Conseil a adopté régulièrement un rapport et nous avons devant nous une lettre qui y donne suite.

Il s'agit maintenant, ajoute M. le président, de décider si la Chambre enverra une délégation à Ottawa.

Nous désirons auparavant, dit M. Adélard Fortier, que les membres soient renseignés par des experts. J'en ai entendu déclarer que la margarine n'est pas aussi nutritive que certain prétendent. C'est pourquoi, ajoute M. Fortier, je propose, appuyé par M. Wilfrid Cédilot:

"Que l'on convoque une assemblée générale spéciale de la Chambre de commerce, où l'on étudiera la question de la margarine, et où l'on entendra des experts."

Nous avons étudié cette question, rétorque M. Rodolphe Bédard, et le Conseil a adopté le rapport du Comité d'initiative, seul M. Fortier étant dissident. Je demande donc que la Chambre donne suite immédiatement à la lettre de l'Hôtel de Ville qui est devant elle.

Je veux donner certaines explications, ajoute M. Joseph Quintal. Lorsque le Board of Trade d'Ottawa nous a demandé notre opinion, c'était l'époque des vacances; et le Conseil a donné son opinion après discussion, régulièrement. Cette fois-ci, continue M. Quintal, la lettre de l'Hôtel de Ville a été lue à une séance régulière du Conseil et transmise au Comité d'initiative, qui a fait au Conseil

siégeant en séance spéciale un rapport que celui-ci a adopté. Le Conseil, élu par la Chambre, et connaissant ses obligations, n'a en aucune façon outrepassé ses pouvoirs.

L'introduction de la margarine sur notre marché, remarque M. Cédilot, nuit à l'industrie laitière, restreindrait l'élevage et contribuerait à augmenter encore le coût de la vie.

Je crois, dit M. Cabana, qu'il ne serait pas juste de revenir sur une décision prise après étude par le Conseil. Mais je ne vois pas la nécessité d'envoyer une délégation à Ottawa, où l'opinion de la Chambre est suffisamment connue. En tout cas, je m'en rapporterais à l'Exécutif. Si la Ville invite des délégués de la Chambre de commerce, remarque M. Bédard, elle a sans doute des raisons de le faire. Nous ferions peut-être bien de demander à M. l'échevin Dubeau s'il vaudrait mieux nous joindre à la délégation de la Ville.

Je n'avais pas l'intention de blesser l'Exécutif, explique M. Adélar Fortier, j'ai seulement constaté que la question avait été réglée plus vite que d'habitude.

M. L.-M. Cornellier est d'avis que la question aurait dû être soumise à la commission d'agriculture.

Le 2 janvier, explique M. Gravel, le Conseil s'est prononcé en faveur de l'introduction de la margarine au Canada afin de venir en aide aux pauvres gens, et j'ai demandé que le Gouvernement prenne toutes les précautions possibles pour empêcher la fraude.

La Chambre de commerce et le Board of Trade étant en faveur de l'introduction de la margarine sur le marché canadien, dit M. l'échevin Dubeau, nous aimerions avoir des délégués, qui auraient plus d'influence qu'une lettre.

Comme on réclame la mise aux voix de la proposition Fortier-Cédilot, M. Rodolphe Bédard, appuyé par M. Emile Rolland, propose en amendement: "Que la Chambre transmette à l'Exécutif, en l'autorisant à y donner suite, la lettre de l'Hôtel de Ville en date du 6 mars, priant la Chambre de commerce de se joindre à la délégation de la Ville.

L'amendement est adopté par 19 voix contre 6.

**L'AIDE AUX CULTIVATEURS.**—Dans quatorze comtés de la province de Québec, assure M. Adélar Fortier, les cultivateurs ne sont pas sûrs d'avoir la main-d'oeuvre et les graines de semences et les pommes de terre nécessaires pour les prochaines semailles. C'est pourquoi je crois que nous devrions faire une campagne pour empêcher les ruraux de la province de Québec de s'en aller dans l'Ouest. M. R. B. Bennett, directeur du service national, a demandé aux députés à la Législature de l'Alberta de recenser la main-d'oeuvre agricole et de lui faire rapport du déficit qu'ils trouveront.

Je crois que ce serait le devoir de la Chambre, dit M. Fortier, de se mettre en rapport avec le Gouvernement provincial et de voir si les cultivateurs qui ont besoin, ne pourraient pas avoir des avances d'argent afin de se procurer des semences, et s'il n'y aurait pas moyen de leur aider de quelque autre façon.

La Chambre en réfère à la commission d'agriculture.

**MACHINES AGRICOLES EN FRANCHISE.**—M. Cédilot suggère qu'on enlève les droits de douane sur les instruments aratoires.

La Chambre en réfère à la commission d'agriculture.

#### LES INFRACTIONS AUX LOIS DOUANIERES

"Attendu que les chemins de fer organisent des excursions à l'occasion de Pâques ;

"Attendu qu'une foule de Canadiens en profitent pour acheter des marchandises aux Etats-Unis, et notamment à New-York ;

"Attendu que le commerce canadien souffre de cet état de choses et que l'Etat y perd une source appréciable de revenus ;

"Il est proposé par M. J.-H. Paul Saucier, appuyé par M. J.-P. Gervais, et unanimement résolu :

"Que cette Chambre, réunie en assemblée plénière, prie respectueusement M. le ministre des Douanes de donner à ses fonctionnaires des ordres sévères afin d'empêcher toute infraction aux lois douanières."

Cette résolution est unanimement adoptée.

**L'ASSOCIATION DE L'EXPOSITION.**—MM. J.-H. Paul Saucier et J.-N. Cabana proposent et font adopter par la Chambre que MM. C.-H. Catelli et O.-S. Perreault, soient priés de continuer leurs fonctions comme représentants de la Chambre de commerce du district de Montréal auprès de l'Association de l'Exposition industrielle de Montréal.

**LES SAISIES CHEZ LES LOCATAIRES.**—M. Jos. Filiatrault suggère que l'on mette à l'étude les lois des saisies de meubles, par les vendeurs, chez des locataires, au détriment des propriétaires.

La Chambre en réfère à la commission de législation.

**PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.**—Sont proposés comme membres de la Chambre de commerce : MM. A.-H. Hardy, par M. J.-H. Paul Saucier ; L.-J. Filion, par MM. J.-H. Paul Saucier et Alfred Roy ; Méridle Guertin, par M. Alfred Barrette ; Léon Gélinas, par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 14 mars 1917, sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust.

Présents : MM. Alfred Lambert, V.-P. ; Rod. Bédard, trésorier ; Ludger Gravel, C.-H. Catelli, Joseph Fortier, J.-N. Cabana, Léon Gagné, Jr., Emile Rolland, Paul Joubert, Wilfrid DeLorme, Jos. Ethier, Alfred Roy, Léon Lorrain, secrétaire, membres du conseil.

Assistaient également :—MM. le Dr T.-A. Brisson, J.-T. Armand, L.-M. Cornellier, Alfred Barrette, J.-G.-A. Filion, J.-P. Gervais, Séraphin Quimet, L.-N. Veilleux,

Lambert de Rhode, Louis Arsenault, d'Edmonton (invité).

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 28 février et celui de la séance spéciale du 3 mars.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

**LA QUESTION DU TRAMWAY.**—La Commission des tramways informe la Chambre de commerce qu'elle serait heureuse de connaître ses vues sur ce problème.

Le conseil en réfère à la commission des affaires municipales.

Le conseil transmet à la même commission un mémoire sur ce sujet, communiqué par la Fair Franchise League.

**TRAITE FRANCO-CANADIEN ET TRAITE INTERMEDIAIRE.**—M. C.-E. Racine attire, dans une lettre, l'attention de la Chambre sur le fait que les marchandises bénéficiant du traité franco-canadien et du traité intermédiaire perdent cet avantage si elles ne sont pas importées au Canada en droiture ou en transitant par l'Angleterre. Or, comme il nous est extrêmement difficile en ce moment d'importer directement de France, d'Italie, de Suisse ou de Hollande, M. Racine suggère à la Chambre de commerce de prier le gouvernement de suspendre provisoirement l'article VIII du Traité franco-canadien et l'article 1er du traité intermédiaire, imposant la condition de l'importation en droiture.

Le conseil en réfère à la commission des douanes, dont le président, M. C.-H. Catelli rapporte qu'il a commencé d'étudier la question.

**LE SERVICE DU TRAMWAY.**—Le secrétaire communique au conseil un rapport de la commission des affaires municipales, dont le texte sera inséré dans le "Bulletin" (avril).

Après discussion, M. C.-H. Catelli suggère que le conseil adopte les deux premiers articles du rapport, ayant trait à la préparation d'un plan d'ensemble de l'île de Montréal, et à l'opportunité de construire des tunnels, et qu'il renvoie les autres articles devant la commission pour une nouvelle mise à l'étude. Mais comme M. Cabana, président de la commission des affaires municipales, dit qu'il préférerait que le rapport fût refondu en entier, le conseil en réfère de nouveau à la commission. Et M. le président prie ceux qui auraient des suggestions à faire au sujet de la question du tramway de vouloir bien les formuler par écrit et les faire tenir à la commission des affaires municipales.

**APPLICATION DE LA LOI DE LA MILICE.**—Hier, rappelle M. J.-N. Cabana, un corps qui a comme nous pour mission de veiller sur la vie économique du pays, a passé une résolution demandant l'application immédiate de la loi de la Milice. Et cependant, il ressort des témoignages de Lord Shaughnessy, du ministre fédéral de l'Agriculture et d'autres personnages importants, que le pays traverse une crise qui menace de s'aggraver, à cause du manque de main-d'oeuvre, que le Gouvernement essaiera, à grands frais, de trouver aux Etats-Unis. On nous demande avec raison d'activer la production afin de fournir des munitions aux Alliés et de nourrir nos soldats et la popula-

tion britannique. Comment activerons-nous la production si ce n'est en faisant travailler nos hommes au pays ?

C'est pourquoi, conclut M. Cabana, je propose, appuyé par M. Alfred Roy, la résolution suivante :

**CONSIDERANT** que, selon la lettre qu'écrivait le 1er décembre 1916, M. R. B. Bennett, directeur général du Service national, à M. Hadrill, secrétaire du Board of Trade (voir la "Gazette" du 29 décembre), il est absolument indispensable de maintenir l'agriculture et les autres grandes industries du Dominion à ce haut point de production et d'efficacité si essentiel à la conduite victorieuse de la guerre, tout en maintenant les services publics indispensables du pays ;

**CONSIDERANT** que, d'après les paroles mêmes de M. Martin Burrell, ministre fédéral de l'Agriculture, parlant à la St. James Methodist Church, à Montréal, le 8 janvier 1917, une pénurie de main-d'oeuvre s'annonce comme prochaine : "Il faudra que hommes et femmes travaillent pour produire tout le nécessaire, et je ne suis pas sûr—ajoutait le ministre—qu'un jour ne viendra pas où quelques-unes de nos grandes institutions, universités et autres, devront fermer leurs portes ; où les femmes et les filles connaissant le travail des champs et ayant la force et l'énergie nécessaires seront appelées à travailler, afin d'aider au maintien de la production nationale qui est un facteur vital de la guerre." (Voir la "Gazette" du 8 janvier).

Considérant que, aux termes de l'appel du ministre de l'Agriculture au peuple du Canada pour une plus grande production, appel du 13 février 1917 (Voir la "Gazette" de cette date), "en face des jours décisifs qui nous attendent en cette troisième année de guerre, nous réalisons de plus en plus clairement quel facteur vital de la décision finale constitue la question de nourriture" et l'espoir exprimé "par le ministre", que les diverses organisations d'hommes et de femmes dans tout le pays donneront leur actif et entier appui à un travail qui constitue à l'heure actuelle "un service hautement nécessaire et national".

**CONSIDERANT** que la situation agricole du Canada "est dans un état si alarmant qu'il faut faire les plus grands efforts pour ensemençer la plus grande partie possible des terres cultivables du Canada pour l'année prochaine", ainsi que l'écrivait au Board of Trade il y a quelques semaines, l'hon. M. Burrell, ministre de l'Agriculture. (Voir la "Gazette" du 1er mars).

**CONSIDERANT** que les cultivateurs du Canada "ont eu et ont encore de très grandes difficultés à cause de la rareté de la main-d'oeuvre", selon les paroles mêmes de l'hon. Martin Burrell, (Voir la "Gazette" du 1er mars).

**CONSIDERANT** que le Canada, selon une interview donnée par M. J.-H. Sherrard, directeur du Service national à Montréal, à la "Gazette", (4 décembre 1916), "a à peu près rempli ses obligations extérieures en envoyant ses soldats au front, mais qu'il doit les nourrir, les vêtir et les équiper tous les jours jusqu'au licenciement de nos armées, et que cela doit se faire dans toute la mesure du possible à l'aide des ressources du Canada" ;

**CONSIDERANT** que, selon des informations d'Ottawa

wa communiquées à la plupart des journaux, (Voir la "Gazette" et autres quotidiens du 1er mars 1917), "à cause de l'enrôlement pour le service d'outre-mer et du grand nombre d'ouvriers employés à la fabrication des munitions, il y a actuellement une grande rareté d'ouvriers agricoles ; si grande que, en vue de se procurer de la main-d'oeuvre agricole aux Etats-Unis, et le plus possible, la plus grande campagne de publicité est entreprise aux Etats-Unis, aux termes d'un ordre en conseil du gouvernement canadien, et que des demandes d'ouvriers agricoles paraîtront dans environ 7,000 journaux des Etats-Unis";

CONSIDERANT que ces jours prochains paraîtra dans les journaux canadiens, selon une information d'Ottawa, publiée dans la "Gazette" (10 mars 1917), "une annonce du ministère fédéral de l'Agriculture ayant pour objet de stimuler la production alimentaire, recommandant surtout le service national aux champs et le besoin urgent de maintenir les approvisionnements alimentaires" qui sont d'une importance vitale pour le Canada et l'Empire, ce qui prouve que notre pays doit mettre toute son énergie à la production de denrées alimentaires afin qu'il en reste un important excédent exportable ;

CONSIDERANT que, selon les paroles de lord Shaughnessy, parlant au Board of Trade, le 9 mars 1916 (rapportées dans la "Gazette" du 10), "nous avons plusieurs devoirs à remplir ; d'abord, nous avons notre contribution aux armées de l'Empire ; ensuite, la fabrication des munitions et, bien que je ne l'espère pas, il se pourrait que dans un avenir assez rapproché, nous devions l'augmenter considérablement. Nous avons ensuite notre tâche agricole ; nous devons aider à nourrir la nation britannique. Il y a ensuite une autre chose, qui n'est qu'un peu moins importante, les finances. Il est de la plus grande importance que les finances, non seulement de la Grande-Bretagne, mais de toutes les parties de l'Empire, soient maintenues dans un état d'indiscutable solidité. Devant ces conditions, nous devons aller doucement pour ce qui est du recrutement, et appliquer des plans sains, méthodiques et pratiques".

"Il est résolu que cette assemblée recommande au gouvernement fédéral de ne rien faire à propos de la mise en vigueur de la loi de la milice ou du service militaire obligatoire, tant que le gouvernement n'aura pas résolu avec succès le problème du travail et assuré une main-d'oeuvre suffisante pour activer la production agricole et maintenir toutes les industries essentielles, et de plus qu'il ne soit rien fait par le gouvernement fédéral ou le département de la milice pour substituer n'importe quel système de coercition, au principe du volontariat approuvé par sir Robert Borden, sir Wilfrid Laurier et lord Shaughnessy."

M. Joseph Fortier est d'avis que cette question n'est pas du domaine de la Chambre de commerce, qui ferait mieux de réitérer au Gouvernement sa demande de subventionner la construction maritime.

Croyez-vous, demande M. Ludger Gravel, que le conseil puisse adopter ou rejeter cette résolution avant d'en avoir fait une étude qui nous permette de déterminer si la

question affecte le commerce, que nous sommes chargés de défendre

J'ai secondé cette résolution, répond M. Alfred Roy, parce que la question de main-d'oeuvre intéresse au plus haut point la Chambre de commerce, qui s'occupe activement de la production agricole. Je crois que cette résolution viendrait à l'appui des propres paroles de M. R. B. Bennett, directeur du Service national.

Je n'approuve pas, dit M. Bédard, l'attitude du Board of Trade, et c'est pourquoi je n'approuverais pas davantage que la Chambre de commerce se prononçât pour le moment sur cette question. C'est aux ministres qu'il incombe de prendre leurs propres responsabilités.

On fera valoir auprès du Gouvernement l'opinion du Board of Trade, remarque M. Cabana, pourquoi ne donnions-nous pas la nôtre ?

Je crois que ce serait une erreur, dit M. Alfred Lambert, que de nous prononcer sur cette question. Si, de l'avis de certains, le Board of Trade a fait une erreur, pourquoi l'imiter ? Si notre opinion nous est demandée, alors nous pourrions la donner.

La résolution est mise aux voix et rejetée par 8 voix contre 3.

Votent en faveur : MM. Léon Gagné, Alfred Roy et J.-N. Cabana.

Votent contre :—MM. Alfred Lambert, Rodolphe Bédard, Ludger Gravel, Emile Rolland, Wilfrid DeLorme, Paul Joubert, Joseph Fortier et C.-H. Catelli.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.— Sont proposés comme membres de la Chambre de commerce : MM. H. Chandler, par M. Alfred Jeannotte ; H.-X. Lizotte, par M. L.-N. Veilleux ; Alfred Coias, par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

### Séance du conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 21 mars 1917, sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust.

Présents : MM. Jos. Quintal, 1er V.-P. ; Alfred Lambert, 2ème V.-P. ; Rod. Bédard, trésorier, C.-H. Catelli, Ludger Gravel, Général A.-E. Labelle, Frank Pauzé, Jos. Fortier, J.-N. Cabana, Emile Rolland, Alex. Prud'homme, Eug. Desmarais, C.-E. Racine, Paul Joubert, Alfred Roy, Wilfrid DeLorme Léon Lorain secrétaire, membres du conseil.

Assistaient également :—MM. J.-P. Gervais, Alex. Charette, L.-N. Veilleux, J.-H.-E. Pellerin, Séraphin Oumet, L.-M. Cornellier, J.-T. Armand, F.-X. Lizotte, Henri Viau, Avila Dufort, Lambert de Roode, M. Arsenault, d'Edmonton (invité).

M. J.-H. Paul Saucier, malade, se fait excuser par M. Alfred Roy.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 14 mars 1917.

La compagnie Arthur D. Little Ltd., invite les mem-

bres de la Chambre à aller visiter son musée industriel, 137 rue McGill. M. Alfred Roy rapporte que cette exposition est du plus haut intérêt.

**INFRACTION AUX REGLEMENTS DOUANIERS.**—En réponse à la résolution du Conseil, M. le commissaire des Douanes assure que s'il y a des excursions de Pâques aux Etats-Unis, les bagages des voyageurs seront soigneusement examinés au retour.

**LES BOIS CANADIENS EN FRANCE.**—La Chambre de commerce française de Montréal, communique au conseil la liste des membres de la Chambre syndicale des agents et commissionnaires en bois d'industrie, de Paris, avec qui les exportateurs canadiens auraient tout intérêt à traiter. Cette liste sera insérée dans le **BULLETIN MENSUEL**.

**LE SERVICE NATIONAL.**—Le Secrétaire de la Commission du Service national écrit au Conseil, au sujet de l'organisation économique du pays à l'heure actuelle et après la guerre, deux lettres qui sont transmises pour étude au Comité d'initiative.

**LE TRAMWAY.**—Le conseil adopte un rapport de la commission des affaires municipales sur la question des tramways. Le texte en sera publié dans le **BULLETIN MENSUEL**. Et le conseil désigne les membres de cette commission comme délégués devant la Commission des tramways.

**LE TARIF DES ASSURANCES.**—M. Alex. Prud'homme attire l'attention du conseil sur l'élévation des taux d'assurance contre l'incendie. Il y a quelques années, dit M. Prud'homme, l'Association des assureurs menaçait d'augmenter les taux sous prétexte que les conduites d'eau de Montréal n'avaient pas le diamètre voulu ; la Ville a fait des améliorations, le nombre des incendies a diminué ; mais les taux de l'Association n'ont pas baissé. Je crois, conclut M. Prud'homme, qu'il serait opportun de s'occuper de cette question-là.

Le conseil en réfère au Comité d'initiative.

**LES TAUX DE CAMIONNAGE.**—M. Prud'homme rapporte que le nouveau tarif du camionnage, dont il a parlé à la séance du 22 février, a été mis en vigueur le 1er mars, et il déclare que les taux de camionnage sont plus élevés à Montréal qu'à Toronto.

Le conseil en réfère à la commission des transports.

**BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.**—M. F.-X. Lizotte suggère que la Chambre félicite le conseil municipal de Maisonneuve, qui a pris l'initiative d'établir un bureau de renseignements.

Le conseil en réfère à l'exécutif.

**CAUSERIE SUR L'OUEST CANADIEN.**—M. Louis Arsenault, d'Edmonton, parle brièvement des progrès de l'Ouest canadien et notamment de l'Alberta et des perspectives d'après guerre. Et il termine en rappelant qu'il y a deux ans l'Ouest a importé pour \$618,328,874. de marchandises, et en disant que les hommes d'affaires de Montréal feraient bien de regarder vers l'Ouest.

M. le président remercie M. Arsenault.

**PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.**—Sont proposés comme membres de la Chambre de com-

merce :—MM. E.-J. Nadeau, par M. J.-P. Gervais, et Norman Labelle, par MM. Jos. Picard et J.-E.-C. Daoust.  
Et la séance est levée.

## Séance du conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 28 mars 1917, sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust.

Présents :—MM. Alfred Lambert, 2ème V.-P.; Rod. Bédard, trésorier, C.-H. Catelli, Adélaré Fortier, Général A.-E. Labelle, Frank Puzé, Ludger Gravel, Joseph Fortier, J.-N. Cabana, Joseph Ethier, J.-H. Paul Saucier, W.-A. Wayland, A.-S. Lavallée, C.-E. Racine, Paul Joubert, J.-O. Labrecque, Wilfrid DeLorme, Léon Gagné, Jr., Joseph Daoust, Alfred Roy, Eug. Desmarais, Alex. Prud'homme, Alfred Jeannotte, Emile Rolland, Léon Lorrain, secrétaire, membres du conseil.

Assistaient également : MM. J.-P. Gervais, L.-M. Cornellier, Alex. Charette, Ed. Gernaey, Arm. DesRosiers, Séraphin Ouimet, Antoine Lamontagne, Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 21 mars 1917.

M. Joseph Quintal, 1er vice-président, demande un congé de trois ou quatre semaines.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

**LA CHERTE DE LA VIE.**—M. Georges Pelletier offre sa brochure "Tout est cher—Pourquoi ?" Le conseil en réfère à l'exécutif.

**L'AIDE A L'AGRICULTURE.**—La commission d'agriculture soumet au conseil un rapport dont le texte sera inséré dans le **BULLETIN** (avril), et que le conseil adopte.

A l'heure actuelle, remarque M. Adélaré Fortier, tout le monde reconnaît que l'agriculture est la base de notre vie économique et chacun cherche le moyen de l'améliorer ; si l'on s'y était pris dix ans plus tôt, la situation serait meilleure aujourd'hui. La diminution de la production alimentaire, qui s'accroît depuis quelques années, s'aggrave beaucoup cette année, et la pénurie de main-d'oeuvre agricole pourrait bien, l'automne prochain, nous mettre dans une situation difficile. Il faut à l'agriculture, continue M. Fortier, de la main-d'oeuvre et du crédit. Et nous croyons de notre devoir d'avertir nos gouvernants que le temps est venu de prendre tous les moyens propres à développer la production agricole.

Le rapport de la commission d'agriculture est adopté.

**LES PASSAGES A NIVEAU.**—M. Léon Gagné propose et fait adopter la résolution suivante :

**ATTENDU QUE** le trafic des rues transversales des quartiers St-Joseph, Ste-Cunégonde et St-Henri, est retardé par la circulation des trains de la Compagnie du Grand-Tronc ;

**ATTENDU QUE** le règlement de la circulation n'a

trains est souvent violé par des arrêts de plus longue durée que le règlement n'accorde ;

ATTENDU QUE ces retards causent une perte de temps très dommageable aux propriétaires de voitures faisant le trafic commercial dans ces trois quartiers ;

ATTENDU QUE les accidents se produisent dans une proportion alarmante, que le danger de ces traverses est continu ;

Il est proposé par M. Léon Gagné, Jr., secondé par M. Adélar Fortier et résolu :

"Que la Chambre de commerce du District de Montréal fasse une démarche officielle par délégation à la Ville de Montréal, demandant la suppression de ces traverses et de faire respecter par la Compagnie du Grand-Tronc le règlement de la circulation, par tous les moyens que la loi peut mettre à sa disposition.

BOIS DE PULPE.—M. Léon Gagné rapporte au conseil que M. J.-E.-A. Dubuc, de Chicoutimi, lui a fait part que des usines sont contraintes de fermer leurs portes, manque de bois de pulpe, à cause de la rareté des wagons de chemin de fer. Serait-il possible, a demandé M. Dubuc, d'empêcher, ou du moins de restreindre l'exportation aux Etats-Unis ?

Le conseil réfère à la commission des transports.

LA LOI DE LA MILICE.—Le Board of Trade de Montréal soumet au conseil la résolution qu'il a adoptée le 3 mars, demandant au gouvernement de mettre immédiatement en vigueur la loi de la milice.

Le conseil décide que la question n'est pas du ressort d'une Chambre de commerce.

RECRUTEMENT.—M. le président fait les observations suivantes :

"Il y a quelque temps,—le 6 mars, pour préciser—j'écrivais aux conseillers élus le mois dernier, les priant, dans l'intérêt de la Chambre de commerce, de proposer quelques nouveaux membres. A ceux qui ont bien voulu répondre à cet appel, j'offre mes sincères remerciements, et je me permets de renouveler ma demande à ceux qui n'ont pas encore répondu.

"Je désirerais que mon appel fut entendu, non seulement des conseillers, mais de tous les membres de la Chambre de commerce qui acquerront ainsi un nouveau titre à la reconnaissance de notre institution, tout en rendant service à ceux qu'ils y feront entrer."

PROPOSITION D'UN NOUVEAU MEMBRE.—M. J.-A. Guilbault, entrepreneur peintre, est proposé par MM. Jos. Dagenais et W.-A. Wayland.

Et la séance est levée.

### Ce qu'on lit

#### TOUT EST CHER—POURQUOI?

M. Georges Pelletier a publié sous ce titre une étude sur la cherté de la vie, que tous ceux que préoccupent les questions économiques voudront lire et garder. (1)

(1) Editions du Devoir—prix 25 cents.

Nous ne saurions présenter ce travail mieux que M. Edouard Montepetit, qui en a écrit la préface :

M. Georges Pelletier a bien voulu écrire, pour la REVUE TRIMESTRIELLE CANADIENNE, ces pages où il a remarquablement exposé un problème compliqué et de la plus pressante actualité. Elles s'offrent aux méditations de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays.

On y reconnaîtra les précieuses et fortes qualités qui ont fait de M. Pelletier un de nos auteurs les plus justement appréciés. Critique averti et d'une rare perspicacité, qu'il raconte une séance de la Chambre ou qu'il éclaircisse un point de notre politique fédérale, il sait toujours mettre au service de ses idées un talent resté très personnel et qu'il a, par surcroît, enrichi par l'étude. Esprit méthodique, il recherche volontiers la précision du détail caractéristique; et il nourrit ses énoncés d'une documentation que l'on sent solide et, pourtant, sans lourdeur. Il est un bon, un excellent travailleur, comme nous n'en aurons jamais assez.

Il ne s'étonnera pas, d'ailleurs, que nous lui fassions compliment d'avoir trouvé ses attentions vers les études économiques, qui ont la réputation d'être d'une aridité exaspérante. N'est-ce pas Remy de Gourmont qui parle, quelque part, "du front chauve des traités d'économie politique"? Si l'économie politique ne présente pas le même attrait qu'un roman d'aventures ou qu'une oeuvre d'histoire littéraire, elle a, du moins, ce mérite éminent d'orienter les énergies vers la lutte, d'être une science d'action, une science qui prêche, une véritable discipline nationale. C'est ainsi que comprend M. Georges Pelletier. On en jugera par la leçon évidente qui jaillit des faits intentionnellement accumulés dans ses soixante pages.

Il y a longtemps que la question du coût de la vie se pose à l'anxiété des foules. En France, dès 1910, les ménagères avaient manifesté, comme viennent de le faire les femmes de New-York, qui réclament au sein "de la ville la plus riche de l'Union", le droit au pain quotidien pour elles et pour leurs petits.

M. Pelletier s'en tient au Canada. Il constate, depuis 1914, une augmentation formidable des prix, une progression presque ininterrompue qui semble avoir quelque chose de fatal, et qu'une série de graphiques démontrent d'une façon saisissante. Cela atteint d'abord et surtout le budget ouvrier, sur lequel les dépenses nécessaires de logement, de vêtement et d'alimentation pèsent de tout leur poids dans une proportion qui s'élève jusqu'à 90 p. cent!

Ce phénomène économique a des causes, et qui sont multiples. M. Pelletier s'arrête sur chacun avec soin et conscience. C'est là un des premiers mérites de ce travail. Il n'est pas de l'avis de ceux qui, reprenant la théorie moyenâgeuse de l'italien Davanzati qu'ils renouvellent assez heureusement, affirment, comme l'économiste américain Irving Fisher ou M. Stephen Leacock, que la cause principale, sinon même unique en temps normal, de la hausse des prix, réside dans une plus grande abondance de l'or que multiplient encore les formes nouvelles de crédit. La variation des prix, comme la variation du taux des si-

lares, est un résultat, une conséquence. Elle est conditionnée par un ensemble de forces agissant dans des directions diverses, souvent opposées, qu'il n'est pourtant pas impossible de retracer avec quelque sûreté sous la complexité et l'interdépendance des faits innombrables qui constituent la vie économique.

Parmi ces causes, il en est d'anciennes, que déjà M. Pelletier avait dégagées dans l'enquête qu'il menait en 1913. Elles tiennent à notre économie interne. On les pourrait enrayer par des moyens appropriés d'où ne serait pas bannie une certaine énergie de la part des autorités, trop enclines à reporter les responsabilités sur des commissions qui maintiennent les espérances aussi longtemps que la crise dure et qui font rapport lorsqu'elle est passée. D'autres nous viennent de la guerre. Vingt millions d'hommes combattent qui ne produisent plus et qui comptent sur l'arrière pour assurer leur ravitaillement. Ces hommes qui ont assumé l'héroïque défense de leur pays, il faut les vêtir, les loger au besoin, les nourrir, les soigner, leur livrer des munitions. Pour peu de la spéculation s'en mêle, qui ne chôme jamais, n'est-ce pas déjà plus qu'il n'en faut pour expliquer l'espèce d'affolement que subissent les marchés?

D'aucun eussent désiré peut-être que M. Pelletier indiquât quelques remèdes à la situation qu'il enregistre minutieusement. Ce n'était ni son objet ni son but. Cependant, les affirmations qu'il fait, qu'il est conduit à faire en posant les chiffres de son enquête, suffisent à tracer un large programme d'action. "L'accentuation constante de notre commerce d'exportation depuis 1914, écrit-il, paraît être une des principales causes de la hausse actuelle. Elle s'accompagne d'une diminution de plus en plus marquée de nos réserves alimentaires, et d'une consommation domestique qui va grandissant." Qu'est-ce à dire? sinon que nous devons produire, produire toujours et davantage encore! L'orientation méthodique de nos forces productrices grâce à une politique économique sérieuse et suivie, voilà la clé de l'avenir. L'auteur d'un livre dont le titre est un mot d'ordre: Agir, M. Edouard Herriot, le constatait récemment. L'avenir peut être conjuré, à la condition de ne rien laisser perdre des leçons du passé, du passé immédiat, et de le confier à des compétences enfin débarrassées des préoccupations d'un jour et tournées, toutes, vers le salut du peuple.

Edouard MONTPETIT

9 mars 1917.

### L'offre et la demande

Nous attirons tout spécialement sur cette rubrique l'attention des membres de la Chambre de commerce, lecteurs de ce *Bulletin*, où il trouveront souvent un renseignement utile ou, mieux encore, l'occasion de développer leurs affaires.

Nous publions, sous cette rubrique, un résumé des offres et des demandes qui nous parviennent du pays et de l'étranger, et nous tenons à la disposition des membres de

la Chambre de commerce les lettres de nos correspondants où ils trouveront tous les détails supplémentaires.

### L'offre et la demande

*La Chambre de commerce décline toute responsabilité sous cette rubrique.*

—Downington Mfg. Co., East Downington, Pa., constructeur de machines servant dans l'industrie du papier, confierait à des usines canadiennes la construction de ces machines.

—Wm. L. Weinmann Co., 268 Market Street, San Francisco, demande un vendeur à Montréal: noix, arachides, épices, allumettes, camphre, cire et autres produits orientaux.

—Jacquemin & Cie, 48 rue de la Victoire, Paris, représentaient en France des maisons canadiennes. Banquier:—Comptoir national d'escompte.—Crédit français.

—K. Suya & Co., 21 Tosabori.—Uramachi, Osaka, offrent de la verrerie, des articles en cuivre, peignes et épingles, sous-vêtements coton, boutons, broches à dents, jouets, menthe (huile et critaux), camphre.

—Hayashi, Gomeikaisha, Inc., Higashientecho, Namba, Osaka, offrent: jouets, lacets de bottines, imitation émeraudes, pipes, os, et autres articles japonais.

—Charles J. Pearse, 144 New Walk, Leicester, (Angleterre), représenterait des maisons canadiennes: pardessus (overshoes), souliers de tennis et de gymnastique.

—Japan Lacquered Wares Mfg. Co., 18 Kanocho, 6 Chome, Kobe, offre des objets japonais en laque.

—S. Mann & Co., Sydney, (Australie), désireraient représentations canadiennes exclusives pour l'Australasie: tissus de coton, fourrures, kimonos, cuir de mobilier, papiers (tous genres), cordage, ficelles, fils ou autres articles canadiens. Références: R. G. Dun & Co., The Merchants and Traders Association Ltd., Sydney.

—M. Em. de Saint-Quentin, 12 cours Saint-Médard, à Bordeaux, qui possède une organisation de sous-agents, représenterait des maisons canadiennes: Alimentation (conserves).—Industrie: automobiles de luxe, camions, charrues et locomobiles.—Aciers.—Clouterie.—Wagons (spécialement wagons réservoirs pour vins).—Rail.—Quincaillerie.—Papiers (imprimerie). Il demande catalogues, échantillon et prix courants. Références.

—Hikosaka & Co., 33 Abekawamachi Asakusa, Tokyo, offre des papiers pour filtres.

### Au marchand détailléur

La maison BEAUCHEMIN LIMITEE vient de créer une innovation qui ne manquera pas d'être d'une grande utilité pour les marchands détailléurs qui font du crédit. Quoique cela s'adresse plus particulièrement aux épiciers, les autres commerçants y trouveraient leur profit, croyons-nous.

Il s'agit d'un livret ayant une certaine quantité de coupons qui ont toute la valeur de l'argent et qui sont de différentes dénominations, depuis un centin jusqu'à cinq dollars.

Au lieu de donner au client un livre dans lequel le marchand inscrit des achats de tous les jours, ce qui nécessite toujours un temps assez considérable, il vend le livret que la maison Beauchemin vient de mettre sur le marché, pour la somme qui convient à l'acheteur suivant une entente préalable, on peut payer ce livret à la réception ou toutes les semaines ou autrement. Quand le client achète de la marchandise il paye avec les coupons.

Par l'emploi des livrets de la maison Beauchemin Limitée le marchand n'est plus en butte aux ennuis ni aux erreurs, pas plus que l'acheteur d'ailleurs.

Un joli petit meuble contenant pour une certaine valeur de ces livrets est vendu aux marchands. Tout en étant utile ce meuble est aussi un ornement pour le comptoir.

Tout le commerce de détail devrait se prémunir des livrets de coupons de la maison Beauchemin Limitée, 77 rue St-Jacques.

### Déménagement

Nos lecteurs sont priés de prendre note que MM. Langevin et L'Archevêque, dont l'annonce apparaît dans le "Bulletin", ont déménagé leur magasin au No 31 de la rue Notre-Dame Ouest.

Le local qu'ils occupaient au No 8 rue St-Jacques étant trop petit pour le commerce toujours de plus en plus florissant, ils ont dû prendre un local plus spacieux où ils auront un assortiment encore plus grand d'articles nécessaires à un bureau légal et d'affaires.

### Chemin de fer du gouvernement Canadien

#### RIVIERE ET SERVICE DE LA MALBAIE

Les autorités du chemin de fer du gouvernement canadien annoncent la fermeture, pour le 20 avril courant, de son embranchement de la jonction de Rivière-Ouelle au quai de Rivière-Ouelle ainsi que la discontinuation permanente du service du vapeur "Champlain" entre ce quai et celui de la Malbaie.

Beurre

Crème douce

Crème à la

glace

**MONTREAL DAIRY CO. LIMITED**

CULTIVATEURS

Nous achetons

la crème provenant de vos séparateurs à mains.

290 Avenue Papineau  
MONTREAL

### Au téléphone

Assurez-vous toujours du numéro en consultant l'almanach des adresses.

Corrigez l'opératrice si elle se trompe en répétant le numéro que vous appelez.

Parlez distinctement et près du receveur.

Répondez promptement à l'appel de votre téléphone—ne vous faites pas attendre.

Ne dites pas "hello", mais employez le nom de votre maison d'affaires ou le vôtre.

La courtoisie au téléphone est de mise—c'est comme l'huile pour une machine—cela accélère le service et empêche les frictions.

# Ecole Polytechnique

## DE MONTREAL

L'Ecole Polytechnique comprend:

- A. Ecole de Préparation.—Une ou deux années d'études. Les Bacheliers ès-Sciences et ès-Arts y sont admis sans examen.
- B. Division des Ingénieurs. — Ingénieurs civils: quatre années d'études. Ingénieurs spécialistes: une année complémentaire.
- C. Division des Architectes. — Quatre années d'études.

Examens d'admission en juin et en septembre.

## Ecole des Arts Décoratifs et Industriels

Sous le contrôle et la direction de l'Ecole Polytechnique.

Certificat de capacité après 3 années d'études.

Envoi du prospectus sur demande au Directeur des Etudes, 228 rue St-Denis, Montréal.

# Quebec, Montreal & Southern Ry

Cette compagnie de chemin de fer fait le service entre Montréal et Fortierville, en passant par Sorel, Yamaska et Nicolet.

Depuis quelques années surtout, on ne néglige rien pour donner de meilleurs wagons, un service rapide et toute l'accommodation désirable.

C'est la ligne la plus directe vers Nicolet. Fortierville étant à 55 milles de Lévis, le trajet Québec-Montréal sera considérablement raccourci quand le réseau sera complété.

Sorel, par ses chantiers maritimes, est l'une des villes les plus florissantes de la rive sud du St-Laurent.

Les sources Abénakis, dont les propriétés curatives sont très connues aux Etats-Unis et au Canada, sont aussi desservies par ce chemin de fer, via St-François du lac.

Nicolet, qui compte une population considérable et fait un commerce important, est relié directement à Montréal par le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern.

Sous la nouvelle administration, les trains entrent et sortent directement de Montréal — gare Bonaventure— sans transbordement à St-Lambert, comme autrefois.

## MONTREAL TRAMWAYS CO.

### Horaires du service suburbain 1916-17

#### LACHINE

De Bureau de Poste.	10 min. Service de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
	20 min. Service de 7.10 p.m. à 12.00 minuit
De Lachine.	20 min. Service de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
	10 min. Service de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
	20 min. Service de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
	10 min. Service de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
	20 min. Service de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
	Dernier char extra à 12.50 a.m.

#### SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL

De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul,	15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.
	20 min. Service de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
	15 min. Service de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
	20 min. Service de 7.00 p.m. à 8.00 p.m.
	30 min. Service de 8.00 p.m. à 11.30 p.m.
	Char pour Henderson seulement. . . . . 12.00 a.m.
	Char pour St-Vincent de Paul . . . . . 12.40 a.m.
De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.	15 min. Service de 5.45 a.m. à 8.30 a.m.
	20 min. Service de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
	15 min. Service de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
	20 min. Service de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
	30 min. Service de 8.30 p.m. à 12.00 minuit.
	Char de Henderson à la rue St-Denis . . . . . 12.20 a.m.

#### CARTIERVILLE

De Snowdon Jet.	20 min. Service de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
	40 min. Service de 8.40 p.m. à 12.00 minuit
De Cartierville	30 min. Service de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
	40 min. Service de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.

#### DE LA MONTAGNE

De l'Ave du Parc et Mont-Royal	20 min. Service de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.
De l'Ave Victoria	20 min. Service de 5.50 a.m. à 12.30 a.m.
De l'Ave Victoria à Snowdon	10 min. Service de 5.50 a.m. à 8.30 p.m.
	<b>BOUT DE L'ILE</b>
De Lasalle et N.-Dame	60 min. Service de 5.00 a.m. à 12.00 minuit

#### TETRAULTVILLE

De Lasalle et N.-Dame	15 min. Service de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
	30 min. Service de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
	15 min. Service de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
	30 min. Service de 7.00 p.m. à 12.00 minuit

#### POINTE AUX TREMBLES

De Notre-Dame et 1ère Avenue, Maisonneuve	15 min. Service de 5.15 a.m. à 8.50 p.m.
	20 min. Service de 8.50 p.m. à 12.30 a.m.
	Dernier char extra pour le Boulevard St-Bernard à 1.30 a.m.

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra, AUX PLUS BAS PRIX

Les commandes par le téléphone sont promptement exécutées.

## DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de  
**CHARBON**  
de toutes sortes.

BOIS, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE,

Tél. St-Louis 5742-1457

MONTREAL

Art. LaRue,  
C.A., L.I.C.Eugène Trudel,  
C.A., L.I.C.

Téléphone Main 3570.

**LaRue & Trudel**COMPTABLES LICENCIÉS  
(Chartered Accountants)

126 rue St-Pierre - Québec

**LaRUE, TRUDEL & PICHER**Liquidateurs de faillites, administrateurs de  
successions, fiduciaires, compromis entre  
débiteurs et créanciers, expertises.

Téléphones: 4520-4521

P. A. Gagnon, C.A. J. Arthur L'Heureux, C.A.

**Gagnon & l'Heureux**Comptables licenciés  
Chartered AccountantsChambres 315, 316 et 317,  
EDIFICE BANQUE DE QUEBEC**11, PLACE D'ARMES**

MONTREAL

Tél. Main 4912

Eugène Prévost  
L.I.C.Rodolphe Bédard  
L.I.C.**Prévost & Bédard**EXPERTS COMPTABLES  
Vérificateurs et liquidateursEdifice Royal Trust, 107 St. Jacques  
Chambre 506. Tél. Main 1056**Aex. Desmarteau**

COMPTABLE VERIFICATEUR

Spécialité:

Liquidation de faillites  
Compromis effectués.No 60 Rue NOTRE-DAME Est  
MONTREAL

Tél. Main 3285

**Ernest St-Amour**

Comptable et liquidateur de faillites

Chambres 512 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES,

MONTREAL,

Tél. Up 1466

MONTREAL

**L.-A. CARON**

COMPTABLE LICENCIE

Institut des Comptables et Auditeurs  
de la province de Québec

48, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

**Dr J. H. Villeneuve M. V.**

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone, Main 1398 JOUR ET NUIT.

E. Ch. Jenkinson

H. H. Beaulieu

J. G. Duhamel

TEL. MAIN 7575

**Duhamel, Jenkinson & Beaulieu**

COMPTABLES et LIQUIDATEURS

COLLECTIONS, VERIFICATIONS, ETC.

MONTREAL

92 rue Notre-Dame Est,  
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"**JOS. BRUNET**

LIMITÉE

Manufacturier et importateur de

GRANIT A CONSTRUCTION,  
MONUMENTS, ETC.

Spécialité: SCULPTURE ET STATUES

675, chemin de la côte des Neiges

**C. E. Racine & Cie**

COURTIERS EN DOUANE .

Bureau 121

Edifice Board of Trade, Montreal

Téléphone Main 8321

**Lefebvre & Lefebvre**Comptables  
Liquidateurs Collections  
Commissaire Cour Supérieure

Edifice "CHAMBRE DE COMMERCE"

76, RUE S.-GABRIEL

MONTREAL

**H. Beauregard**

Entrepreneur général

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 735

**Joseph Fortier LIMITEE**

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité; formules en magasin et  
sur commande. Fourniture pour chancellerie.ATELIER DE TYPOGRAPHIE  
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

Angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 448.

**J. D. CAMIRAND, Ltée**

149, rue ST-PAUL ouest, MONTREAL

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS  
deCuivre, nickel, argent, or, lampes électriques  
portatives, lampes de voitures, etc. Horloges,  
brasses et marchandises de fantaisie de toutes  
sortes.

Visitez nos magnifiques salles d'échantillons.

Phone: Bureau, Main 679

Manufacture, Main 3375

# BANQUE DE MONTREAL

Capital versé: \$16,000,000

Etablie il y a 100 ans (1817-1917)

Surplus: \$16,000,000

Profits indivis: \$1,414,423

Total de l'actif: \$365,215,541.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.,  
Vice-président: M. C. B. GORDON.

M. R. B. Angus,  
M. C. H. Hosmer,  
M. A. Baumgarten,

M. E. B. Greenshields,  
Lord Shaughnessy, K.C.V.O.  
M. H. R. Drummond  
M. Harold Kennedy

Sir William Macdonald,  
M. Wm. McMaster,  
M. D. Forbes Angus.

Major Herbert Molson, M.C.

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, LL.D., *gérant-général.*  
A. D. Braithwaite, *asst gérant-général.*

Succursales et agences dans tout le Canada et à Terre-Neuve;  
à l'étranger: Londres, Angleterre, New-York, Chicago,  
Spokane, Etats-Unis.

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

# BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL VERSE ET FONDS DE RESERVE . . . . . \$7,700,000  
TOTAL DE L'ACTIF, AU-DELA DE . . . . . \$42,000,000

## CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Messieurs J.-A. Vallancourt, président; l'hon. F.-L. Bélique, vice-président;  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.  
Beaudry Leman, *Gérant général.*

Yvon Lamarre, *Inspecteur;* J.-C. Thivierge, *Contrôleur.*

F.-G. Leduc, *gérant, bureau 95 rue S.-Jacques;*

Siège Social: MONTREAL.

175 Succursales et Agences au Canada.

32 Bureaux de Quartiers.

La Banque émet des Lettres de Crédit Circulaires et Mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des crédits commerciaux, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

# La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN L'AN 1864

BANQUE

Capital versé - - - \$7,000,000  
Réserve et profits indivis - 7,250,984

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, K. W. Blackwell,  
Président, Vice-Président.  
Thos. Long, C. C. Ballentyne, A. J. Dawes  
Andrew A. Allan, G. L. Cairns, A. H. Evans.  
F. Robertson, F. Orr Lewis, F. Howard Wilson  
E. F. Hebden, Thos. Ahearn  
E. F. Hebden, *Directeur-gérant*  
D. C. Macarow, *Gérant-général.*

T. E. Merrett, *Surintendant des succursales et insp. en chef.*

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319 Boulevard Saint-Laurent; 1866 Boulevard Saint-Laurent; 672 rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique.

Transige des affaires de banque en général, émet des crédits commerciaux négociables en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde, des mandats payables sans frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 217 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables

## DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.

# BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$2,000,000. Capital versé: \$1,000,000. Fonds de réserve: \$700,000.  
SIEGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES. Total de l'actif au 30 décembre 1916: \$18,414,464.20.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: M. H. Laporte, président de Laporte Martin, (Léé). M. G. M. Bosworth, Vice-Président Canadian Pacific Railway Co.  
Vice-Président: M. W. F. Carstley, capitalistes. Hon. Alphonse Racine, président de Alphonse Racine, (Léé).  
Vice-Président: M. Tancrède Bienvenu, administrateur de Lake of the Woods Milling Co. M. L. J. O. Beauchemin, président de la Librairie Beauchemin, (Léé).  
M. Martial Chevalier, Dir.-Gén. du Crédit Foncier Franco Canadien.

## BUREAU DE CONTROLE (Commissaires Censeurs)

Président: Hon. Sir Alexandre Lacoste, C.R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.  
Vice-Président: Docteur E. P. Lachapelle, administrateur du Crédit Foncier Franco Canadien.  
Hon. N. Pérodeau, N. P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement de Québec.

## BUREAU CHEF.

Directeur-gérant général: M. Tancrède Bienvenu. M. J. A. Turcot, secrétaire.  
MM. M. Larose, inspecteur en chef; Alex. Boyer, inspecteur. Chef du bureau de crédit: M. C. A. Roy.

32 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.  
Emission de lettre de crédit circulaire payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de crédits commerciaux.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Epargne, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.



La veilleuse  
MONTREAL  
BEAUTY  
Prix: \$1.25  
et 10c extra par  
malle



Donne toute une nuit  
d'éclairage pour  
¼ de cent.

Quincaillerie  
Generale

Importateur direct de  
Ferronnerie  
de construction  
Coutellerie

de table et de cui-  
sine, des meilleu-  
res marques.

**Ustensiles**

de cuisine et articles de ménage

**Accessoires**

pour hotel, café et restaurant

**Outils** de précision pour tout et pour tous

SATISFACTION GARANTIE

**L. J. A. SURVEYER, Limitée**

52, boulevard St-Laurent

Graines de Semence,  
Plantes, etc.

Mon nouveau catalogue fran-  
çais (le plus complet du  
pays) pour graines de légu-  
mes, fleurs, gazon, arbres  
d'ornementation et à fruits,  
arbustes, rosiers (85 varié-  
tés) etc., etc.



GLOXINIA.

SERA PRET VERS LE  
15 JANVIER

Je vous l'adresserai, sur  
demande. S. V. P. me donner  
votre adresse, Tél. Main 3036,  
aujourd'hui.

ARTICLES POUR VOLAILLES, TOUTES ESPECES

**HECTOR L. DERY**

21 et 23 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

LE MEILLEUR  
**Tabac Canadien**



LE TABAC ROSE QUESNEL est fabriqué de tabac  
Canadien naturel de choix, scientifiqument cultivé,  
récolté, séché et ayant subi une maturation parfaite.  
Il est garanti pur et exempt de toute sophistication et  
de "moullade".

Essayez-en un paquet: 5 cts chez tous les mar-  
chands.

ROCK CITY TOBACCO CO. LIMITED

**BRITISH COLONIAL**

FIRE INSURANCE COMPANY.

ASSURANCE-INCENDIE

BUREAUX :

Edifice Royal, - 2 place d'Armes,

MONTREAL.

Agents demandés dans tous  
les districts non représentés.